

S'OCCUPER D'ENFANTS EN DANGER, C'EST D'ABORD S'OCCUPER D'ENFANTS EN BESOIN

Carl Lacharité est professeur au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il dirige le Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille. À la veille des XV^e Assises Nationales de la Protection de l'Enfance à Nantes, le 17 juin, cet expert international partage son analyse sur la prise en charge des vulnérabilités des enfants et des familles suivis par les services de protection de l'enfance.

PROPOS RECUEILLIS PAR **JEAN-LOUIS SANCHEZ**

Le Jas : Le rayonnement international de vos travaux est maintenant bien connu. Où en êtes-vous ?

Carl Lacharité : Du côté de l'international, nous avons mis en place en 2017 un réseau international qui cherche à mieux comprendre les situations de vulnérabilité vécues par les enfants et les familles suivis par les services de protection de l'enfance, mais aussi les situations qui pourraient mettre les enfants en danger. Nous sommes assez fiers d'avoir pu créer un réseau international qui a comme langue principale le français. Car il inclut non seulement des participants du Québec ou de France, mais aussi de République Tchèque, Italie, Espagne, Suisse, Brésil... Depuis la pandémie, nous avons commencé à travailler sur un cadre de référence commun, pour diffuser une pratique participative en protection de l'enfance. Notre réflexion partagée nous a permis de vérifier que les dispositifs de protection de l'enfance souffrent, parce qu'ils ont énormément de difficultés à faire en sorte que les enfants, les jeunes, et leurs parents, participent eux-mêmes aux services qu'ils reçoivent, à l'organisation de ces services. C'est pourquoi nous sommes convaincus que la meilleure façon de procéder c'est de commencer par apprendre à naviguer à l'intérieur des différents dispositifs nationaux grâce à un certain nombre de repères.

Le Jas : Malgré la très grande diversité existante entre ces pays, peut-il y avoir des réponses communes ?

C. L. : Effectivement, notre constat c'est qu'on peut tout à fait se retrouver, malgré les différences des



© DR

systèmes en place, autour d'une problématique commune, en déterminer une lecture commune, et surtout analyser les ratés dans les différents dispositifs. Et bien souvent ces ratés reposent sur ce déficit de participation des personnes concernées. Et cela inclut à la fois les familles, mais aussi les acteurs professionnels.

Car ceux-ci ont de moins en moins de marge de manœuvre dans leur propre travail. De plus, les dispositifs de protection de l'enfance, dans tous les pays occidentaux, ne peuvent pas accomplir leurs missions seuls. Mais ils doivent constamment s'appuyer sur les écoles, les crèches, tous les services en lien avec les enfants et leurs familles, et ils n'y réussissent pas très bien. Et cela dans tous les pays.

***Le Jas* : Donc, selon vous, ce cloisonnement renforcé entre les services induit une plus grande difficulté à avoir une vision globale, anthropologique, des situations ?**

C. L. : Tout à fait. Et dans ce contexte, la personne qui subit le plus de dommages, c'est bien entendu l'enfant. Cette évolution nocive est paradoxalement due à la course pour l'efficacité. En effet, depuis environ deux décennies, parfois plus dans certains pays, les systèmes de gouvernance se sont concentrés sur des objectifs et des indicateurs, ce qui conduit à organiser les actions de façon descendante. On a oublié qu'on travaille, dans ces réseaux, dans ces dispositifs, avec des êtres humains, avec la souffrance humaine. On a oublié le principe "primum non nocere", en premier lieu ne pas nuire. Et malgré d'excellentes intentions, on va poser des gestes dont on ne mesure pas du tout s'ils vont être efficaces ou s'ils vont faire du tort. Car les organisations sont tellement hiérarchisées que la prise de décisions se trouve très loin de l'endroit où le travail se fait. Et les familles se trouvent également trop loin de l'endroit où les décisions les concernant se prennent.

***Le Jas* : N'y a-t-il pas dans ce constat une part de responsabilité individuelle des intervenants ? Les professionnels sont-ils toujours aussi motivés, dans un contexte où les repères tendent à s'estomper ?**

C. L. : Ce n'est pas ce que j'observe chez moi, au Québec. Les professionnels, que ce soient ceux qui sont en contact avec les familles, les administratifs ou la haute direction, ont vraiment à cœur le bien-être, la sécurité, le développement des enfants, et d'aider les parents à pouvoir réaliser leur rêve d'être parent et d'avoir une famille. C'est même ce qui conduit au problème de l'augmentation de la "fatigue de compassion". Ce qui veut dire que les professionnels ressentent tellement la souffrance des personnes qu'ils ont en face d'eux, qu'ils n'arrivent plus à s'en détacher ni le soir

ni les week-ends, ce qui perturbe leur propre besoin de repos. Et dans cette situation, les professionnels vont prendre des décisions pour, d'abord, calmer cette détresse. Ce qui conduit à certaines décisions intempestives. Et ce point est commun à l'ensemble des pays que nous observons grâce à ce réseau international.

***Le Jas* : Pouvez-vous nous parler de votre dernier ouvrage, qui reprend certaines de ces hypothèses, qui alimentent votre propre activité de recherche ?**

C. L. : Il s'agit d'un ouvrage collectif, coordonné par mon collègue Michel Boutanquoi, de l'Université Bourgogne-Franche-Comté, ici en France, et moi. Nous avons réuni une trentaine de collaborateurs des divers pays avec lesquels nous travaillons, qui ont écrit des chapitres sur la thématique de la vulnérabilité, mais aussi sur la participation des familles à l'intérieur des dispositifs de protection de l'enfance. Il a été publié en 2020 et on vient de publier la version anglophone. Ce qui me mobilise beaucoup c'est une démarche nationale qui a été engagée au Québec depuis 2019, à la suite du décès d'une fillette, alors qu'elle était gardée par sa belle-mère. Cela a engendré un véritable traumatisme national, parce qu'autour de cette fillette et de cette famille, il y avait plein de personnes, plein de signaux d'alarme depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, qui avaient été envoyés par les parents, les grands-parents. L'école était au courant, ainsi que la protection de la jeunesse, les services de santé. À la suite de ce drame, le Premier ministre du Québec a mis très rapidement sur pied une commission pour réexaminer l'ensemble des services de protection de l'enfance. Cela a suscité une très large mobilisation de l'ensemble de la société. La commission a remis son rapport en mai de l'année dernière, avec une série de recommandations. La qualité de ce travail a été saluée par quasiment tout le monde. Et on a maintenant un document qui nous permet d'envisager une réforme en profondeur. Non seulement des services de protection de l'enfance au Québec, mais de toutes les autres organisations et services qui ont quelque chose à voir avec la question du bien-être des enfants. Et nous allons avoir cinq à dix ans pour avancer. De mon côté, j'ai été personnellement appelé à intervenir dans le cadre de cette commission, pour pouvoir associer ma réflexion à celle des autres personnes, en tant que chercheur engagé sur le bien-être des enfants. Il y a en particulier

deux éléments à retenir, et en premier lieu que le déficit de participation des familles à l'intérieur du dispositif de protection de l'enfance a été criant. Il est apparu clairement qu'on ne les écoute pas, que lorsqu'on veut les écouter on ne sait pas comment écouter, que quand on les a entendus on ne sait pas quoi faire avec ce qu'ils disent, et que quand on sait quoi faire, on a plein d'obstacles pour pouvoir changer les pratiques... L'autre aspect qui est ressorti, c'est que la protection de l'enfance ce n'est pas d'intervenir sur des enfants en danger, mais sur des enfants en besoin. Même lorsqu'ils sont en danger, ils ont des besoins, et il faut y répondre, sans se contenter de les éloigner du danger. Cela met l'accent sur une perspective communautaire de la protection de l'enfance, plutôt qu'une perspective uniquement institutionnelle.

Le Jas : Vous avez toujours été soucieux d'avoir un pied dans la connaissance et un pied dans l'action : où en êtes-vous de votre implication dans la protection des enfants ?

C. L. : Pendant deux décennies, j'ai d'abord participé à la fondation d'une des premières "maisons des familles" à Trois-Rivières. Il s'agit d'un établissement où les parents viennent librement exposer leurs difficultés et tenter de les résoudre entre eux, ou avec des professionnels ou encore des bénévoles. J'ai été président du conseil d'administration, mais j'y ai aussi œuvré bénévolement en tant que psychologue clinicien, ce qui m'a permis d'être sur le terrain avec les parents et les familles. Maintenant, je suis davantage impliqué dans la fédération qui regroupe la plupart de ces maisons des familles, qui sont aujourd'hui plus de 300 au Québec. J'ai été notamment impliqué dans la mission de soutien de ces organismes communautaires, avec la mise en place de communautés de pratiques, disséminées partout au Québec, ce qui a permis à plusieurs milliers de personnes de réfléchir ensemble à leur action auprès des familles et des enfants, afin de mieux comprendre ce qu'elles font et mieux reconnaître la pertinence de ce qu'elles font. Cependant, il faudrait continuer à développer ces organismes communautaires œuvrant en proximité auprès des familles, car malgré le nombre, il y a encore des endroits où il n'y en a pas.

Le Jas : Au-delà des problèmes de protection de l'enfance, que pensez-vous des dégâts occasionnés

ces trois dernières années sur les jeunes, par la concentration de deux phénomènes : l'impact de la pandémie, et l'impact de la crise climatique qui menace à court terme les équilibres de la planète ?

C. L. : Les effets sont, et vont être, dramatiques. Parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un hiatus de deux ou trois ans dans leur vie, c'est vraiment l'effondrement de ce dont ils ont besoin pour pouvoir grandir. Au Québec, on a tenté de maintenir des relations qui permettent aux enfants et aux jeunes d'apprendre, de comprendre les autres, de trouver du sens dans le monde. Mais cet effort n'a pas été très performant. Là où les enfants ont le plus souffert, c'est dans l'absence de relations avec les autres enfants, les jeunes. Et lorsqu'ils avaient des contacts entre eux, c'était très formalisé, avec tous les gestes de précaution et la distanciation sociale. Ça a eu un impact important, et on a vu une augmentation de toutes sortes de problématiques, comme l'anxiété, la dépression et les troubles du comportement chez les enfants.

Le Jas : Cette situation de traumatisme et d'inquiétude sur l'avenir intervient à un moment où se dessine partout une progression de la défiance, défiance entre les individus mais aussi entre les pays, les cultures, les religions, avec la montée de gouvernements populistes. N'est-on pas dans une situation où, quels que soient les efforts de la protection de l'enfance, ceux-ci ne réussiront pas à contenir les effets de la crise morale et l'extension de la maltraitance dans le monde ?

C. L. : Nulle part dans le monde, les dispositifs de protection de l'enfance n'existent dans un vademecum, mais au contraire sont essentiellement bâtis sur le contexte de la société. C'est pourquoi, sur un plan plus global, et l'idée n'est pas que de moi, il faut impérativement réussir à recréer du commun, parce que c'est de ça dont on est en déficit puisqu'on se retrouve de plus en plus à l'intérieur de nos petits réseaux, et la technologie y contribue. Et ce que l'on perd, c'est une vision de ce que l'on a en commun, en tant qu'êtres humains. On ne peut pas vouloir s'occuper des enfants sans mettre en avant cette immense préoccupation.

¹ *Enfants et familles vulnérables en protection de l'enfance, par Michel Boutan-quoi et Carl Lacharité, novembre 2020, Ed. Presses de l'Université de Franche-Comté.*